

## COMMUNIQUE

### **La Ville de Saint-Etienne, Saint-Étienne Métropole et Suez lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt national « Ville durable et solidaire »**

Après avoir été un des 11 lauréats de l'appel à projets national « *Démonstrateurs industriels pour la ville durable* » le 23 décembre dernier, avec le projet « *Digital Saint-Etienne* », l'agglomération stéphanoise est à nouveau reconnue pour son excellence et sa capacité à porter des projets exemplaires.

Le dossier de Saint-Etienne Métropole, réalisé et porté en partenariat avec la Ville de Saint-Etienne et Suez, a en effet été retenu dans l'appel à manifestations d'intérêt « **Ville durable et solidaire** » lancé en septembre 2015 par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, et par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU).

*« Je me réjouis de cette nouvelle reconnaissance pour notre territoire. Grâce à cette distinction, nous allons pouvoir aller plus vite dans nos investissements d'avenir, tester et expérimenter des projets innovants, et entrer de plain-pied dans la ville de demain »* souligne Gaël PERDRIAU, Président de Saint-Etienne Métropole et Maire de Saint-Etienne.

Pour Jean-Louis CHAUSSADE, Directeur Général de Suez : *« ce type de projet est fondamental pour façonner une ville ressource, car il s'appuie sur les atouts dont la ville de Saint-Etienne et son agglomération disposent pour renforcer leur attractivité. Les solutions proposées par Suez reposent sur trois éléments fondamentaux : elles favorisent la transparence de l'action publique et l'inclusion du citoyen, renforçant son rôle dans la gestion de sa ville, elles contribuent à une amélioration visible de la qualité de vie au sein de la métropole, et surtout elles sont sources d'efficacité opérationnelle et financière. Je me félicite de ce succès obtenu dans le cadre d'un partenariat basé sur l'innovation, l'esprit d'entreprise et la co-construction au bénéfice de l'attractivité et de l'amélioration de la qualité de vie. »*

Des actions concrètes et innovantes seront mises en œuvre dans le quartier prioritaire politique de la ville Tarentaize-Beaubrun-Couriot à Saint-Etienne, afin d'améliorer le cadre de vie et l'attractivité du quartier avec une démarche inédite d'excellence environnementale. Les crédits, estimés entre 3 et 4 M€, permettront de poser les bases d'un éco-quartier exemplaire et à la pointe de l'innovation.

Le plan d'actions proposé par Saint-Etienne Métropole dans l'appel à projets « **Ville durable et solidaire** » consiste non seulement à intervenir sur la rénovation de l'habitat pour le rendre plus performant sur le plan énergétique, et ainsi réduire les factures d'énergie des habitants, mais aussi à développer l'emploi et l'activité économique locale à travers la formation professionnelle.

Il s'appuie sur le développement d'une plateforme numérique qui assurera la collecte, l'analyse, le stockage et la mise à disposition des données pour les habitants du territoire. S'intéressant à tous les aspects de la vie quotidienne (flux de déplacements, production et consommation d'eau, d'énergie, de déchets...), la plateforme numérique va accompagner le projet de rénovation urbaine dès la phase de conception, et servir ensuite, chaque jour, à l'amélioration de la vie de quartier.

**« Des solutions nouvelles doivent être trouvées pour répondre aux problèmes de précarité comme, par exemple, le lancement du projet de thermographie des bâtiments, la création d'un pôle efficacité énergétique regroupant au sein de la « Halle Freyssinet » l'ensemble des acteurs de cette thématique, le déploiement expérimental de la collecte de déchets valorisables auprès des habitants et des restaurants du quartier, une recherche-expérimentation centrée sur les usagers de la lumière du quartier et, pour terminer, la conception à l'échelle du quartier d'un système numérique extrêmement ambitieux de collecte, gestion, et traitement de données évolutives, pour lequel nous avons été retenu le 23 décembre dernier. Le but de ces projets est de redonner de l'attractivité au quartier en donnant envie d'y travailler et/ou d'y habiter »** précise Gaël PERDRIAU, Président de Saint-Etienne Métropole et Maire de Saint-Etienne.

Saint-Etienne Métropole signera prochainement une convention-cadre avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) pour engager le dispositif sur Tarentaize-Beaubrun-Couriot.

#### Contacts presse

Saint-Etienne Métropole - Jean-Pierre Chapuis - 06 73 82 65 57 - [jp.chapuis@agglo-st-etienne.fr](mailto:jp.chapuis@agglo-st-etienne.fr)

Ville de Saint-Etienne - Pierre Chappel - 06 13 17 03 85 - [pierre.chappel@saint-etienne.fr](mailto:pierre.chappel@saint-etienne.fr)

SUEZ - Catherine des Arcis - 01 58 810 54 23 - [catherine.desarcis@suez-env.com](mailto:catherine.desarcis@suez-env.com)